



## OSISKO ANNONCE UN NOMBRE RECORD D'ONCES D'ÉQUIVALENT D'OR POUR 2017

**(Montréal, 18 janvier 2018)** Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer son nombre préliminaire d'onces d'équivalent d'or<sup>1</sup> pour 2017.

### **Record d'onces d'équivalent d'or gagnées en 2017**

Le portefeuille de redevances, de flux de métaux et d'autres intérêts de la Société a livré un nombre record d'onces d'équivalent d'or pour le quatrième trimestre et l'année 2017. La Société a reçu 58 933 onces d'équivalent d'or en 2017, une augmentation de 54 % comparativement aux résultats de 2016. Les onces d'équivalent d'or gagnées au cours du quatrième trimestre se sont élevées à 20 990 onces, établissant un nouveau record trimestriel et représentant une hausse de 26 % comparativement au troisième trimestre de 2017.

### **Onces d'équivalent d'or gagnées par produit**

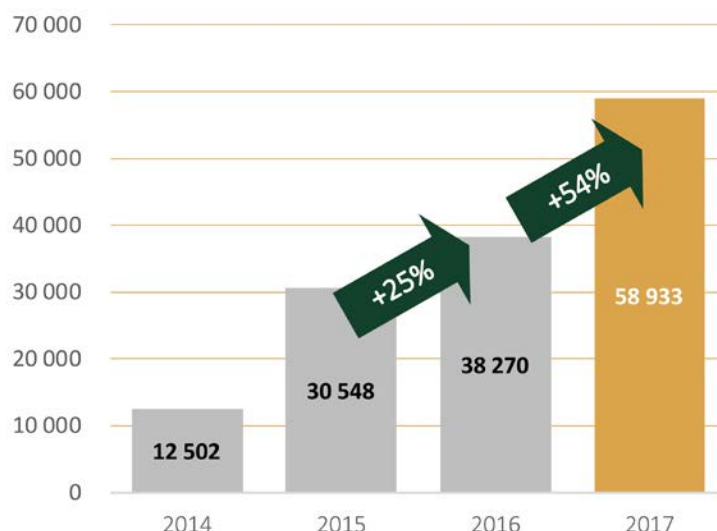
|  | Pour les trois mois terminés le<br>31 décembre |              | Pour les douze mois terminés<br>le 31 décembre |               |
|--|--|--------------|--|---------------|
|  | 2017   | 2016         | 2017   | 2016          |
| Or   | 13 632   | 8 850        | 45 200   | 37 813        |
| Argent (Ag)                                | 4 020  | 114          | 8 045  | 457           |
| Diamants                                   | 2 927  | -            | 4 887  | -             |
| Autres                                     | 411  | -            | 801  | -             |
| <b>Total d'onces<br/>d'équivalent d'or</b> | <b>20 990</b>                                  | <b>8 964</b> | <b>58 933</b>                                  | <b>38 270</b> |

L'augmentation est attribuable aux actifs en production additionnels acquis via la transaction transformationnelle de 1,125 milliard de dollars avec Orion, clôturée le 31 juillet 2017, et grâce à l'entente de flux argentifère Gibraltar complétée en février 2017.

<sup>1</sup> Les onces d'équivalent d'or sont calculées sur une base trimestrielle et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent issu des ententes de redevances et de flux de métaux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en espèces ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Veuillez noter que ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante et sont assujettis à des changements.

Depuis le début des activités de la Société en juin 2014, notre production d'onces d'équivalent d'or est la suivante :

### **Total des onces d'équivalent d'or gagnées**



Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant la performance de 2017 : « Le nombre record d'onces d'équivalent d'or est le fruit de l'exécution de notre plan stratégique visant à accroître notre portefeuille d'actifs, fournissant donc une plus grande exposition aux marchés des métaux précieux. Nous envisageons le futur avec enthousiasme puisque certains actifs de notre portfolio commenceront à générer des revenus dès que les propriétés sous-jacentes entreront en production. Nous croyons que notre portefeuille d'actifs livrera le meilleur profil de croissance du secteur des redevances au cours des 3 à 5 prochaines années. »

### **Avis de publication des résultats du quatrième trimestre et de l'année 2017, et conférence téléphonique**

Osisko annonce que ses résultats du quatrième trimestre et de l'année 2017 seront publiés après la fermeture des marchés le 16 février 2018. Une conférence téléphonique aura lieu le 19 février à 11h00 HNE.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(647) 788-4922 (appels internationaux), ou le 1-(877) 223-4471 (sans frais en Amérique du Nord). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 19 février 2018 à 14h00 HNE jusqu'à 23h59 HNE le 26 février 2018 en composant le 1-(800) 585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(416) 621-4642, puis le code d'accès 2868047.

### **À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée**

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko se compose de cinq principaux actifs, incluant une redevance de 5 % en rendement net de fonderie sur la mine Canadian Malartic, la plus importante mine aurifère au Canada.

Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,5 % dans Minière Osisko inc., de 12,8 % dans Métaux Osisko, de 12,7 % dans Ressources Falco Ltée et de 32,7 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

### **Énoncés prospectifs**

*Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, sans s'y limiter, des commentaires relatifs aux administrateurs et membres de la haute direction d'Osisko. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités.*

*Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.*

### **Mise en garde à l'égard des onces d'équivalent d'or gagnées en 2017 et d'autres informations financières**

*Osisko souhaite mettre en garde que, expressément stipulé ou non, toutes les données contenues dans ce communiqué de presse, incluant les onces d'équivalent d'or et d'autres informations financières, n'ont pas été vérifiées et sont préliminaires, et reflètent donc les résultats envisagés d'Osisko en date du présent communiqué. Les résultats du quatrième trimestre et de l'année 2017 sont assujettis à une dernière révision par la direction ainsi qu'à une vérification par la firme comptable indépendante de la Société et peuvent varier par rapport aux résultats envisagés en raison de nombreux facteurs incluant, mais sans s'y limiter, des informations additionnelles ou révisées et des changements au niveau des standards et politiques comptables, ou par la manière dont ces derniers sont appliqués. Osisko va fournir des discussions et analyses supplémentaires et de l'information supplémentaire importante relative à ses résultats de 2017 et à sa position financière lorsqu'elle publiera ses résultats le 16 février 2018.*

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée :**

Vincent Metcalfe  
Vice-président, Relations aux investisseurs  
Tél. (514) 940-0670  
[vmetcalfe@osiskogr.com](mailto:vmetcalfe@osiskogr.com)

Joseph de la Plante  
Vice-président, Développement corporatif  
Tél. (514) 940-0670  
[jdelaPlante@osiskogr.com](mailto:jdelaPlante@osiskogr.com)